



Règlement « Jeu-Quizz de la Quinzaine du Commerce Equitable» du 7 au 20 mai 2022

1 Organisateur

Le présent jeu-quizz est organisé par l'association Au bonheur des Bennes, domiciliée 50 rue René Guillouzo 44600 Saint-Nazaire, SIRET 820 752 251 00026, désigné ci-après « l'organisateur ».

2 Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants : 5 bons d'achats (1 de 15€, 1 de 10€ et 3 de 5€) valable jusqu'au 31/12/2022.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3 Conditions de participation

La participation au présent jeu concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

4 Frais de participation

Le présent jeu-quizz est un jeu gratuit, sans obligation d'achat.

5 Modalités de participation

La participation au jeu-quizz est ouverte à compter du samedi 7/05/2022 à 10h00 au vendredi 20/05/2022 à 15h30.

La participation est limitée à une participation par foyer (même nom de famille, même adresse).

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- le participant est invité à répondre au questionnaire mis à disposition à la caisse de la Recyclerie Au Bonheur des Bennes
- le participant renseignera aussi son nom, prénom, e-mail et/ou téléphone pour pouvoir être informé si son bulletin était désigné gagnant.
- un tirage au sort des bulletins ayant eu les meilleures réponses se déroulera le vendredi 20/05/2022 à 16h.

6 Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante : le tirage au sort des bulletins ayant eu le plus de bonnes réponses se déroulera le vendredi 20/05/2022 à 16h.

7 Date et modalités de publication des résultats

Les gagnants seront contactés directement par l'organisateur le vendredi 20/05/2022 à partir de 16h30. Les prénoms et initiales des gagnants qui n'auront pas pu être contactés seront inscrits sur le tableau d'information, derrière la caisse de la boutique, pendant une semaine.

8 Données personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées avec le consentement des participants dans le cadre de ce jeu-quizz. Le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée d'un mois et traitées par les personnes suivantes : la directeur et la chargée de la communication de l'association.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leur données personnelles de la manière suivante : en envoyant un mail à l'adresse recyclerie@aubonheurdesbennes.fr

